



**CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSÉES**  
**PROCES-VERBAL DE LA**  
**24<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
**à Paris (France) le 9 juin 2009**

**Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la 23<sup>e</sup> Assemblée générale du 3 juin 2008
3. Rapport de la Présidente
4. Rapport du Directeur Général : Activité et Programmes
5. Élections de 2010 – Décision de reporter le délai de dépôt des candidatures au 31 décembre 2009
6. Rapport de la Trésorière : Approbation des états financiers 2008 certifiés
7. Présentation du budget 2009
8. Adhésion à l'ICOM
  - 8.1 Rapport sur les adhésions de 2008
  - 8.2 Rapport de la commission des Comités nationaux de l'ICOM sur la révision des cotisations
  - 8.3 Approbation de la nouvelle politique tarifaire et de la nouvelle structure des cotisations

---

**Ouverture de la 24<sup>ème</sup> session**

Alissandra Cummins, Présidente de l'ICOM, souhaite la bienvenue aux délégués et rappelle aux participants que lors de l'Assemblée générale qui s'est tenue à Vienne en août 2007, la tenue d'une Assemblée générale annuelle a été confirmée, conformément aux Statuts de l'ICOM et à la loi française de 1901 relatives aux Associations déclarées.

La Présidente indique également aux participants que certains points de l'ordre du jour de la session en cours requerront une approbation officielle des membres tandis que d'autres seront présentés à titre d'information.

Suite aux commentaires d'introduction de la Présidente, Knut Wik, Président du Comité consultatif, demande une minute de silence en mémoire des membres éminents de l'ICOM, parmi lesquels d'anciens membres du Comité consultatif, décédés cette année.

- M. Sid Ahmed Baghli – membre d'honneur de l'ICOM, ancien membre du Conseil exécutif, ancien Président d'ICOM Algérie, et co-auteur de l'ouvrage *Histoire de l'ICOM* (1946-1996),
- M. Per Uno Agren – ancien Président d'ICOM Suède,
- M. Jan Fissoré – ancien Président d'ICOM Monaco,
- M. Joel Nachum Bloom – ancien Président de l'AAM et du Comité national des États-Unis,
- M. Mohd. Kassim bin Haji Ali – ancien secrétaire d'ICOM Malaisie,
- Mme Clare Moorhead – ancienne Présidente du Comité d'Éthique de la Fédération des Amis des Musées des États-Unis,
- Mme Julia Michel Dabdoub – Présidente de l'Arab Women's Union de Bethléem.

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour a été adopté tel que présenté.

### **2. Adoption du procès-verbal de la 23<sup>e</sup> Assemblée générale du 3 juin 2008**

Nancy Hushion, Trésorière de l'ICOM, demande que les modifications suivantes soient apportées au procès-verbal :

- Page 3, Article 4, paragraphe 2, ligne 1 : Remplacer "Présidente" par "Trésorière" ;
- Page 3, Article 4, paragraphe 3, ligne 4 : Remplacer l'expression "entre les trois comptes-rendus" par "entre les trois années" ;
- Page 3, Article 4, le paragraphe 5 devrait être rédigé comme suit :  
"La section sur les financements (187 – 195) indique que le déficit incluant la provision pour pertes de taux de change [-151 650 € ] a été partiellement réduit [à -106 650€] en raison de revenus provenant de divers instruments financiers et un léger excédent opérationnel de 11 711€".

Le Procès-verbal de la 23<sup>e</sup> Assemblée générale a été approuvé, tel qu'amendé.

### **3. Rapport de la Présidente**

La Présidente a lu son rapport à l'Assemblée générale. *(L'intégralité du rapport est disponible en Annexe n°1)*

En application du règlement, Daniele Jallà, Président d'ICOM Italie, a demandé que le rapport de la Présidente soit officiellement approuvé.

Par conséquent,

Le rapport de la Présidente a été officiellement approuvé par l'Assemblée générale.

### **4. Rapport du Directeur général : Activité et Programmes**

Le Directeur général a fait part de sa grande satisfaction d'assister à sa première Assemblée générale annuelle depuis sa nomination en octobre 2008. Il a exprimé son fort engagement à faire en sorte que l'ICOM atteigne les objectifs de son Plan stratégique et a insisté sur le besoin de travailler en étroite collaboration avec les membres de l'ICOM. En ce sens, il a présenté un rapport concernant les nombreuses réunions auxquelles il a assisté au cours des sept derniers mois avec les présidents des Comités nationaux et internationaux, mais aussi avec les représentants de l'UNESCO, la société civile et la presse.

Dans le but de mieux servir les membres de l'ICOM et conformément aux objectifs détaillés par le Plan stratégique, le Directeur général a décrit et expliqué la nouvelle organisation du Secrétariat de l'ICOM, en trois directions opérationnelles : "Administration et Finances", "Communication et Valorisation du réseau" et "Développement des programmes". Il a ensuite fait référence au document intitulé "*Rapport d'étape*" disponible dans le guide des participants. Celui-ci décrit les réalisations actuelles ainsi que les priorités futures et lignes d'actions directrices, notamment :

- La réorganisation du Secrétariat à hauteur de 70 % ;
- Les améliorations apportées à la forme et au contenu des Assemblées générales et des réunions du Comité consultatif ;
- La mise en place d'une base de données des membres de l'ICOM ;
- La nécessité de débattre davantage sur le rôle et les besoins des Comités internationaux avec l'objectif de mieux intégrer leurs activités au sein des actions globales de l'ICOM ;
- Le développement, en collaboration avec les organes constitutifs de l'ICOM, d'un nouveau site internet pour améliorer les moyens d'information, de communication, de promotion de l'ICOM, ainsi que son essor ;
- L'affectation, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, d'un membre du personnel au Secrétariat, pour accompagner le travail du Comité permanent de l'ICOM pour la déontologie, ses demandes de recherches, et l'élaboration d'études de cas en vue de répondre au mieux aux nombreuses sollicitations des membres sur des questions déontologiques ;
- Le développement d'un plan marketing détaillé pour redéfinir le positionnement de l'ICOM, son image et sa marque, à mettre en œuvre en 2010-2011 ;
- Le soutien des programmes de l'ICOM sur la capacité de réaction face aux sinistres touchant les musées et la gestion du risque, sur le trafic illicite et sur l'élaboration et la publication de Listes rouges d'objets volés ;
- Le développement d'une nouvelle politique éditoriale ;
- Le lancement d'une analyse destinée à identifier les moyens les plus appropriés pour gérer le nom de domaine ".museum".

Suite au rapport du Directeur général, tandis que certains membres faisaient part de leur satisfaction concernant sa présentation et les nombreuses initiatives prises en peu de temps, d'autres membres émettaient des réserves quant à la distribution tardive à l'Assemblée générale de la documentation et des rapports adéquats, qui devraient normalement être mis à la disposition des délégués bien avant la réunion.

Cette dernière remarque a été reprise par d'autres membres qui ont demandé que des informations concernant les activités du Secrétariat, celles de l'ICOM dans son ensemble, ainsi que des informations sur les mesures prises par le Conseil exécutif, soient disponibles pour les membres tout au long de l'année.

Le Directeur général a remercié les membres de leurs remarques, commentaires et suggestions. Il a confirmé que dans le futur, tout document pertinent sera mis à la disposition des délégués en temps et en heure.

## **5. Élections de 2010 – Décision de reporter le délai de dépôt des candidatures au 31 décembre 2009**

Diana Pardue, Présidente du Comité des candidatures et des élections, a présenté une recommandation sur l'effet de reporter jusqu'au 31 décembre 2009 la date limite pour le dépôt des candidatures à l'élection de membres du Bureau et de membres ordinaires du Conseil exécutif.

S'appuyant sur un rapport présenté dans le guide des participants, elle a expliqué que le report à une date ultérieure permettra aux candidats de disposer de plus de temps pour préparer leur candidature, afin d'inciter et faciliter le dépôt de candidatures provenant de chaque région du monde et de toutes les professions des musées.

Elle conclut en signalant que les membres du Comité des candidatures et des élections pensent que la forclusion des nominations des candidats près de deux ans avant l'élection elle-même, qui n'aura lieu qu'en novembre 2010, constituerait une limitation importante aux initiatives d'inclusion.

L'Assemblée générale a adopté à l'unanimité le report au 31 décembre 2009 pour le dépôt de candidatures en vue de l'élection des membres du Bureau et des membres du Conseil exécutif.

## **6. Rapport de la Trésorière : Approbation des états financiers 2008 certifiés**

La Trésorière fait référence au guide des participants, précisément :

- Le rapport général du Commissaire aux Comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 (Annexe 1a, page 3) ;
- Les états financiers 2008 certifiés, incluant le bilan et le compte de résultat (Annexes 1b et 1c, pages 5 et 6) ;
- La version révisée du budget 2008 (Annexes 2a, 2b et 2c pages 7, 8 et 9) ;
- L'affectation des ressources à l'accomplissement de chacun des quatre objectifs du plan stratégique 2008-2010 (page 7).

Elle rappelle aux membres que l'Assemblée générale ne doit approuver que les états financiers 2008 certifiés.

Concernant le rapport du Commissaire aux comptes, la Trésorière signale qu'il est publié sans réserve et qu'il certifie que *“les comptes annuels sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice financier (2008).”*

Les membres rappellent le règlement et signalent à la Présidente que la plupart des documents budgétaires figurant dans le guide des participants ne pouvaient pas être lus à cause d'une mauvaise qualité d'impression et que certains chiffres différaient entre la version française et la version anglaise.

La Présidente a pris note de ces remarques.

La Trésorière a commenté les états financiers 2008 certifiés soulignant que la plupart des données budgétaires étaient proches des prévisions budgétaires révisées pour 2008. Le déficit de 222 386 euros est principalement dû à :

- L'insuffisance de levées de fonds et mécénat, imputable à une période de recrutement plus longue que prévue du Directeur général, dont l'arrivée fin 2008 a rendu les prévisions de collectes de fonds peu réalistes dans ces circonstances ;
- Une provision constituée, conformément aux recommandations du Commissaire aux comptes, afin de couvrir les coûts engendrés par des litiges prévisibles impliquant le développeur de la base de données de l'ICOM.

S'en est suivi un débat au cours duquel certains membres ont émis des réserves quant à la publication de documents financiers, demandant une plus grande transparence du Secrétariat de l'ICOM dans l'élaboration des rapports financiers et budgétaires, ainsi que sur la communication d'informations plus détaillées.

Puis des questions ont été posées, concernant :

- L'état d'avancement de la mise en place de la base de données des membres de l'ICOM, et la situation actuelle des relations professionnelles entre l'ICOM et DBF, son fournisseur de système de base de données;

- Le coût du recrutement du Directeur général ;
- Le fonds de roulement de l'ICOM et la situation des investissements de son Fonds de réserve ;
- Le niveau de contribution de la Fondation ICOM au budget de l'ICOM ;
- La répartition des dépenses comprises dans la ligne budgétaire "*Frais de missions et dépenses rattachées*" ;
- L'origine et la nature des fonds collectés ;
- Les dépenses sur MuseDoma.

Le Directeur général apporte des réponses concernant la base de données, le fonds de roulement et le fonds de réserve, la Fondation ICOM et aussi sur le poste "*Frais de missions et dépenses rattachées*". Le Vice-président West a, quant à, lui donné des détails sur le coût de recrutement du Directeur général, et enfin la Trésorière s'est exprimée sur MuseDoma.

**La 24ème séance a été suspendue à 11h45.**

**La 24ème séance a repris à 14h15.**

## **6. Rapport de la Trésorière : approbation des états financiers 2008 certifiés (suite)**

Le Directeur général remet à l'Assemblée, à la demande de celle-ci, des informations supplémentaires concernant la répartition du poste budgétaire : "*Missions, autres dépenses et charges externes*".

Il a à nouveau été signalé que certains chiffres étaient différents entre les versions française et anglaise des nouveaux documents.

Le Directeur général s'est engagé à faire en sorte que tous les documents financiers soient, dorénavant, cohérents dans chacune des langues officielles de l'ICOM.

Un vote est demandé pour l'adoption des états financiers 2008 certifiés.

Sur 410 votants exprimés,

228 sont pour ;

39 contre ;

Et 143 abstentions.

La Présidente confirme l'adoption, à la majorité, des états financiers 2008 certifiés.

Le Directeur général et le Conseil exécutif ont été invités à trouver les moyens appropriés d'informer les membres sur les états financiers 2009 certifiés dans des délais raisonnables, dans la mesure où l'Assemblée générale n'aura lieu qu'en novembre 2010, soit à la fin de l'année.

L'Assemblée générale a approuvé à la majorité les états financiers 2008 certifiés, conformément au rapport général du Commissaire aux comptes.

## **7. Présentation du budget 2009**

La Présidente a invité le Directeur général à présenter le budget 2009, pour information.

Pour ce faire, le Directeur général a fait référence au guide des participants. Il a particulièrement attiré l'attention des membres sur l'équilibre budgétaire prévu pour 2009, et sur les prévisions d'augmentation des recettes, principalement dues à une prévision de l'augmentation des levées de fonds, qui seront affectées à la mise en œuvre d'une nouvelle base de données des membres et d'un nouveau site internet.

Il a fait remarquer qu'il était anticipé un recul de la part relative des cotisations des membres à 70 % du revenu global en 2009, alors qu'elle représentait 85% en 2008. Il a conclu sa présentation en citant l'annexe 2c qui présente la répartition des recettes et des dépenses entre les quatre objectifs principaux du Plan stratégique.

Suite à la présentation du budget, le Directeur général a fourni des informations supplémentaires et a répondu aux questions posées par l'Assemblée concernant la faisabilité pour l'ICOM d'atteindre les objectifs de collecte de fonds fixés pour 2009 ; les subventions anticipées ou confirmées par le Ministère de la culture français et par l'UNESCO ; la provision constituée au titre de la "Réorganisation du Secrétariat", définie comme l'un des objectifs du Plan stratégique. Il a également apporté des précisions sur la part du budget allouée aux salaires du personnel, sur la contribution de l'ICOM aux Comités internationaux, sur l'utilisation d'une partie du Fonds de réserve pour le déménagement des locaux du Secrétariat et du centre de documentation à travers l'achat ou la location de nouveaux espaces.

Eu égard au contexte économique mondial, les membres ont également souligné l'importance d'une gestion rigoureuse du budget de l'ICOM pour les années à venir, et la nécessité de réviser et de mettre à jour précisément les prévisions du budget triennal approuvé par l'Assemblée générale de 2007 à Vienne.

A la fin de la discussion, certains membres ont demandé que des mesures soient prises afin d'assurer la traduction en espagnol des documents budgétaires.

## **8. Adhésions à l'ICOM**

### **8.1 Rapport sur les adhésions de 2008**

Le Directeur général a indiqué que, conformément aux Statuts de l'ICOM, un rapport sur la situation des adhésions doit être présenté chaque année à l'Assemblée générale. Au 1<sup>er</sup> juin 2009, l'ICOM comptait quelques 27 000 membres actifs, répartis dans 112 pays. Il a souligné qu'alors que le nombre de pays représentés avait diminué, le nombre de membres avait augmenté par rapport à 2008.

Il a également souligné que durant l'année 2009, l'ICOM a accueilli le nouveau Comité national des Émirats arabes unis. Il attire par ailleurs l'attention des membres sur les tableaux comparatifs présentant les adhésions pour 2007 et 2008, ceux-ci incluant des informations sur la répartition géographique des membres de l'ICOM, ainsi que quelques données sur la Fondation ICOM.

Une courte discussion a suivi sur la nécessité de trouver des moyens pour attirer plus de membres individuels et institutionnels à l'ICOM.

### **8.2 Rapport de la commission des Comités Nationaux de l'ICOM sur la révision des cotisations**

Étant donné que le rapport de la commission est implicitement inclus dans la prochaine sous-partie de l'Article 8, l'Assemblée générale décide à l'unanimité de passer directement à la sous-partie 8.3 de l'ordre du jour.

### **8.3 Approbation de la nouvelle politique tarifaire et de la nouvelle politique des adhésions**

Le Directeur général a déclaré que conformément aux Statuts de l'ICOM, toute modification apportée à la structure de la politique tarifaire de l'ICOM nécessite l'approbation de l'Assemblée générale. Il a insisté sur l'importance de l'approbation d'une structure révisée des cotisations lors de cette Assemblée générale, dans la mesure où la prochaine Assemblée générale n'aura lieu qu'en novembre 2010 et ne permettra plus d'y apporter des modifications avant 2012.

Il a informé les membres qu'une partie des Comités nationaux s'est réunie dans le cadre d'une commission, et, par le biais de téléconférences, a travaillé depuis avril dernier sur la proposition présentée dans le guide des participants. Il a fait part de sa reconnaissance envers les membres de cette commission, et a mis en avant la solidarité dont ils ont fait preuve en prenant part à cet exercice ardu au cours duquel la principale préoccupation de la commission était le développement d'une politique tarifaire équitable pour l'ICOM.

Il a par ailleurs souligné que la politique tarifaire proposée avait été approuvée par le Conseil exécutif.

Le Directeur général a alors décrit les trois principes qui ont guidé la commission dans l'élaboration de la proposition d'une nouvelle politique tarifaire de l'ICOM :

1. l'ICOM doit respecter le principe d'équité et prendre en compte la santé économique ainsi que les capacités de chaque nation représentée ;

2. l'ICOM doit éviter toute hausse excessive des cotisations en instaurant une augmentation triennale progressive alignée sur un plan de développement, d'une durée de quatre ans, des services proposés aux membres ;
3. l'ICOM doit entreprendre une réflexion étendue sur le recrutement de nouveaux membres et le développement des services.

Conformément à ces principes, la proposition prévoit pour les membres individuels de 26 Comités nationaux une légère hausse de quatre euros en 2010. En revanche, une réduction s'appliquera à tous les autres membres.

Quant aux membres institutionnels, leur cotisation serait dorénavant fixée par rapport au budget annuel plutôt qu'au nombre d'employés. Ceci entraînera une hausse plus importante pour les grandes institutions que pour les organisations de taille plus modeste, tandis que la cotisation annuelle n'augmenterait pas pour les institutions les plus "fragiles".

Ainsi, les catégories de membres et leurs cotisations respectives s'établiraient dorénavant sur les données du Fonds monétaire international plutôt que sur les chiffres que la Banque mondiale publie tous les deux ans.

Cette proposition de révision de la politique tarifaire d'adhésion de l'ICOM ne s'appliquerait qu'aux individuels et aux institutions. Les cotisations des autres catégories de membres resteraient inchangées.

Une longue discussion suivie d'un débat ont eu lieu pendant lesquels certains membres ont apporté leur soutien à cette proposition, tandis que d'autres exprimaient leur désaccord.

Certains membres des Comités nationaux et internationaux, bien que reconnaissant le mérite de réduire ou geler les cotisations des individuels et des institutions les plus modestes, ont tout de même exprimé des réticences concernant la hausse des cotisations pour les trois prochaines années consécutives. Ils craignent en effet que cette proposition entraîne une diminution conséquente du nombre de membres actuels, ou qu'elle rende difficile le recrutement de nouveaux membres. D'autres membres considèrent que le fait d'augmenter les cotisations de certaines catégories tout en en gelant d'autres incitera les membres à revoir leurs options d'adhésion.

Quelques réserves ont également été exprimées sur la complexité de la grille présentée et sur la difficulté de l'expliquer aux membres des Comités nationaux.

Pour conclure, certains membres ont rappelé à l'Assemblée que les augmentations proposées auraient des conséquences plus importantes dans les pays n'utilisant pas l'euro.

À la fin du débat, le Président d'ICOMAM a présenté un amendement de la proposition et a demandé qu'elle soit approuvée par l'Assemblée générale, l'amendement étant le suivant :

*"L'Assemblée générale adopte les nouvelles grilles de la politique tarifaire pour les membres individuels et institutionnels telles que proposées, sur la base d'un test pour 2010 seulement, et invite le Conseil exécutif à consulter les membres pour réfléchir dès à présent à la meilleure politique tarifaire à long terme, et à entreprendre une révision budgétaire complète en vue de débloquer des fonds pour soutenir les Comités nationaux et internationaux qui en ressentent le plus le besoin".*

La Présidente a déclaré que la procédure exige un vote sur l'amendement avant la mise en place d'un vote portant sur la proposition initiale.

Le vote a porté sur l'amendement et se répartit comme suit :

410 votants

348 pour

18 contre

44 abstentions

La Présidente a confirmé l'adoption à la majorité, de la proposition de l'amendement.

L'Assemblée générale adopte, à la majorité, les nouvelles grilles des cotisations pour les membres individuels et institutionnels telles qu'elles ont été proposées, sur la base d'un test pour 2010 seulement, et invite le Conseil exécutif à consulter les membres pour réfléchir dès à présent à la meilleure politique tarifaire à long terme, et à entreprendre une révision budgétaire complète en vue de débloquer des fonds pour soutenir les Comités nationaux et internationaux qui en ressentent le plus le besoin.

*(Les grilles révisées des cotisations sont disponibles en Annexe n°2)*

L'Assemblée générale a décidé elle-même que suite à l'adoption de l'amendement, il n'était pas nécessaire de réaliser un vote portant sur la proposition originale.

La Présidente remercie les participants et invite tous les membres de l'ICOM à se réunir en novembre 2010 à Shanghai, à l'occasion de la Conférence générale de l'ICOM et de sa prochaine Assemblée générale.

Aucun autre commentaire n'étant ajouté, la réunion a pris fin à 16h30.

Alissandra Cummins  
Présidente de l'ICOM



## Annexes

### 1. Rapport de la Présidente

REPORT OF THE PRESIDENT  
PRESENTED TO THE GENERAL ASSEMBLY  
OF THE ICOM MEMBERS,  
9 JUNE 2009

Dear Colleagues,  
Chers Collègues,  
Estimados colegas,

L'assemblée annuelle d'aujourd'hui est la seconde, depuis l'adoption par la Conférence générale tenue à Vienne en 2007, de ce rendez-vous annuel statutaire. Elle se déroulera dans le respect des dispositions de la Loi française sur les « Associations déclarées » et des Statuts qui régissent notre Organisation.

L'année 2008 aura été pour l'ICOM une année de transition, une année de défis et une année de changements, tout en étant aussi une année de continuité, la 63<sup>ième</sup>, depuis que les musées du monde se sont dotés d'une institution internationale de services.

Yo añadiría, no sin orgullo, que el 2008 fue también un año de realizaciones importantes, como lo atestiguan las numerosas actividades de los Comités Nacionales e Internacionales, la participación activa de los miembros del ICOM en los Comités Permanentes, Task Forces y Grupos de Trabajo, el esfuerzo sostenido de nuestra Secretaría y el apoyo firme de los amigos del ICOM.

En primer lugar, 2008 fue un año de transición, en particular en la Secretaría donde dos de nuestros miembros, Piet Pouw y Robert Spickler, han realizado a su turno la interinidad del mando de la Secretaría, mientras el Comité de búsqueda del Consejo Ejecutivo realizaba la contratación de un Director general permanente. Deseo saludarles todos y otra vez expresar nuestros sinceros agradecimientos y nuestra grande apreciación.

Then, 2008 was a year of challenges and changes:

- The first year of implementation of the triennial Strategic Plan, approved in Vienna in 2007, which an impressive number of ICOM members had previously participated in drafting.
- The year of the nomination of the new Director General, Julien Anfruns, who assumed his functions on 1st of October last, and to whom was entrusted the most important mandate, which is also a sizeable challenge, of implementing ICOM's Strategic Plan and, accordingly, developing an action plan in order to meet its objectives, acting as ICOM's spokesperson to various institutions, the media and civil society, undertaking in systematic fashion the restructuring of the Secretariat, consolidating the programmes, modernising the membership services, while, at the same time, increasing ICOM's earned revenues through fundraising.

After barely 8 months since assuming his position, might I be permitted, not merely on my own behalf, but on behalf of the Executive Council members and, I am sure, on your behalf, to express our full support and satisfaction to Julien for his leadership and for the work accomplished to date. In the report he will be presenting to the General Assembly, the Director General will describe the actions undertaken under his direction, with the support of a dedicated staff in the Secretariat who all deserve an accolade.

I also wish, at this time, to acknowledge the support of the Friends of ICOM, in particular that of the ICOM Foundation, presided with great generosity and passion by Madame Christine Boël. The financial support of more than 270 ICOM Foundation members is for us all a source of inspiration and encouragement in the pursuit of ICOM's mission.

As President of ICOM, it is incumbent on me to now briefly describe the activities of the Executive Council

for the year 2008. Let me first thank each of its members for their ongoing involvement to ICOM's cause. A good portion of our work has been to complete the search and to finalize the selection and the hiring of the new Director General.

Since his appointment, the Council concentrated primarily on the most pressing actions reflected in our Strategic Plan, notably:

- expanding ICOM's presence on the international scene,
- participating in various conferences and international symposia;
- strengthening our relations and intensifying our collaboration with various partner organisations, notably with UNESCO with whom we have now signed a new framework agreement, ICOMOS and WFFM, through continuous exchange of information on museum and heritage issues, especially through the vigorous protection of the cultural heritage of many countries, and through our ongoing international campaigns of public information programmes.

The Executive Council also approved a comprehensive plan for reconfiguring ICOM Secretariat. This decision was taken after a thorough analysis of its impact on ICOM's finances and functionality.

It was made with the conviction that there was a great need to improve ICOM's services and to support more adequately and efficiently ICOM's National and International Committees, as well as our institutional and individual members.

2008 was also the year for nominating and/or renewing the membership of ICOM Standing Committees, Working Groups and Task Forces for the next three years. These appointments were made following an invitation which, in the spirit of democracy and transparency, was sent out to all members, via ICOM's Web site, to join one or another of these committees.

I wish to thank all the members who responded to this call for candidatures.

The Executive Council also took into consideration the recommendations made by the Advisory Committee, by its sub-committees of National and International Committees as well as those formulated by the Standing Committees on Ethics, Legal Affairs, Finances and Resources, and the Committee on the International Committees. In this regard, on May 22<sup>nd</sup> last, I have responded, jointly with the Chair of the Advisory Committee, Knut Wik, to the pertinent issues raised by ICOM Advisory bodies. Most of our answers and clarifications will be reflected in greater detail in the Director General's progress report.

The Executive Council held its December meeting in Shanghai at which time the framework agreement for the next General Conference, which will be held in November 2010, was officially signed with ICOM China National Committee and the Chinese organising committee. The Conference, for which a progress report will be presented to the Advisory Committee, bears the theme "**Museums for Social Harmony**".

While in China, the Council also concluded an agreement for ICOM's participation to the Cultural Program of the prestigious Shanghai 2010 World Exhibition.

Finally, the Executive Council responded to various invitations extended by ICOM's International Committees, Regional Alliances, Affiliated Organisations and partners organisation through participating in various meetings, conferences and symposia, when it was felt strategically important by the organizing Committees or Museums, and when it met ICOM's general objectives.

I personally attended Conferences and meetings in South Africa, the Netherlands, Korea, China and Croatia – while other members of the Executive as well as the Director General represented the President in similar manifestations in Brazil, Canada, Belgium, the United States of America and Switzerland.

Dear colleagues, ICOM has now embarked on a series of positive reforms. I firmly believe that it will pave the way for enabling our Organization to improve ICOM's services to its members, to better promote the museum's role in civil society and to better foster its contribution to the cultural environment and the safeguarding of the tangible and intangible heritage.

Chers Collègues, au cours des trois prochains jours, l'Assemblée générale, le Comité Consultatif et ses sous-

comités sont appelés à débattre de diverses questions qui concernent l'avenir de notre Organisation, à choisir le thème de la Journée internationale des Musées pour les deux prochaines années, et à sélectionner le pays et la ville de la Conférence générale de 2013.

Esto será también una oportunidad para los Comités Nacionales e Internacionales de compartir informaciones sobre sus proyectos actuales y futuros.

Espero sinceramente que nuestros intercambios serán enriquecedores y fructuosos y que nuestros debates serán constructivos y estimulantes.

At the end of this week's meetings, ICOM must itself be enriched by your insights to better pursue its role and to better convey the outcome of our discussions to our museum colleagues of the world.

Thank you. Merci. Gracias.

Alissandra Cummins

President of ICOM

9 June, 2009

2. Nouvelles grilles des cotisations pour les membres individuels et institutionnels telles qu'adoptées

<b>INDIVIDUELS</b>				
	<b>Catégorie 1</b>	<b>Catégorie 2</b>	<b>Catégorie 3</b>	<b>Catégorie 4</b>
<b>Actifs</b>	62 €	50 €	23 €	20 €
<b>Retraités</b>	29 €	20 €	11 €	10 €
<b>Etudiants*</b>	29 €	20 €	11 €	10 €
<b>Associés</b>	130 €	130 €	130 €	130 €
<b>Donateurs</b>	187 €	187 €	187 €	187 €
<b>Bienfaiteurs*</b>	261 €	261 €	261 €	261 €

<b>INSTITUTIONNELS</b>			
	<b>Budget de fonctionnement</b>	<b>Catégorie 1</b>	<b>Catégories 2, 3 et 4</b>
<b>Actifs</b>	< 30 000 €	250 €	200 €
	30 000 € – 100 000 €	310 €	250 €
	100 000 € – 1 000 000 €	460 €	360 €
	1 000 000 € – 10 000 000 €	630 €	500 €
	> 10 000 000 €	1 300 €	1 300 €
<b>De soutien</b>		1 912 €	1 912 €
<b>Donateurs</b>		3 975 €	3 975 €
<b>Bienfaiteurs*</b>		4 809 €	4 809 €

\* Les membres ainsi désignés ne bénéficient pas du droit de vote au sein de l'ICOM